

RAPPORT MORAL

Unir, tel est le rôle de l'UDAF.

Pour mener à bien, et de manière concrète sa mission de représentation de l'ensemble des familles du département, cette mission est plus que jamais nécessaire sur des actions ciblées. La concertation avec les associations que nous fédérons, les bénévoles qui oeuvrent pour les familles et nos salariés dont l'investissement auprès des personnes fragilisées est quotidien, cette concertation est indispensable pour creuser notre réflexion.

Dans le précédent rapport moral, nous avons la volonté d'intégrer et de soutenir la diversité de nos composantes, nous avons amélioré nos acquis et nos pratiques.

Il faut poursuivre dans cette voie afin de mettre, mieux encore, les préoccupations et les attentes des familles, au centre de nos réflexions et de nos actions. C'est avec obstination qu'il nous faut poursuivre ce travail.

Des chantiers sont encore à ouvrir ou à développer, nous nous y attacherons ensemble.

La crise sociale et peut être morale, le risque de la désespérance, de l'accroissement de la fragilité pour de nombreuses familles sont au centre de nos missions et de nos valeurs. L'union de toutes les forces vives qui constituent l'UDAF avec leurs richesses et leurs initiatives propres doit tout naturellement s'exprimer et s'épanouir dans le travail et l'action collective. Nous sommes au service exclusif des attentes et besoins des familles. C'est l'une de nos préoccupations majeures et ce n'est pas une utopie.

Pour ce qui est de l'année 2006, conformément à nos engagements, d'importants chantiers ont été ouverts ou approfondis, comme vous pouvez le constater dans le rapport d'activités.

Je vais donc développer quelques perspectives autres que nos missions traditionnelles.

- **En matière de santé :**

Les différentes crises qui agitent le secteur de la santé depuis plus de 20 ans donnent l'impression aux familles que les interrogations concernant les droits des usagers, la qualité du système de santé, l'organisation et la planification sanitaire mais également les questions d'éthique que soulèvent les évolutions technologiques et médicales sont trop souvent abordées et discutées dans des cercles fermés d'expertise sans réelle transparence et sans adéquation avec leurs attentes et les réalités qu'elles vivent au quotidien.

La commission santé a pour but de permettre cette expression des familles. Beaucoup d'initiatives ont été prises en la matière ...

Les objectifs à atteindre sont désormais clairs :

- Continuer à actualiser les informations sur les problèmes de santé publique,
- Organiser une formation à la prévention du suicide ; de cruels évènements récents nous démontrent que le chantier dans ce domaine est largement ouvert et qu'il faut nous y investir avec détermination,
- Favoriser le bon usage des antibiotiques,
- Mourir dans la dignité.

Cette liste n'est pas exhaustive mais permet déjà de fixer des axes clairs et indispensables en matière de santé.

- **En matière d'intergénération :**

Nous devons prendre, encore mieux en considération les relations qui existent entre les différentes tranches d'âge.

Je souhaite qu'au travers d'une réflexion largement ouverte soient mises en évidence la richesse de cet échange et les difficultés à concilier dans certains cas le manque de compréhension.

Peut être serait-il nécessaire de mettre en place régulièrement un certain nombre de débats (la culture, le rôle de la femme, les lieux d'accueil, le civisme etc ...), en invitant des acteurs sociaux à partager leur expérience.

- **En matière d'éthique :**

Il sera également nécessaire d'étudier et de réfléchir à l'ensemble des problèmes d'ordre éthique qui intéressent les familles. Les sujets abordés devront concerner l'actualité juridique (droit de la santé, la responsabilité médicale) ou l'actualité sociale (comme le phénomène de l'homoparentalité, de l'adoption, du parrainage).

- **En matière d'éducation et formation :**

Nous devons poursuivre nos réflexions dans ce domaine afin de tenter de dégager des axes d'action en particulier dans le champ de la formation initiale et continue, le milieu professionnel faisant partie d'associations à caractère social ou familial pouvant être pour l'UDAF un centre de ressources très appréciable.

Les différentes actions pourraient toucher :

- Les interventions dans le milieu scolaire, au sein des collèges ou lycées afin d'aider les élèves à mieux préparer leur avenir professionnel.
- Les enseignements à tirer, entre autre, des conclusions du rapport de Claude Thélot sur l'avenir de l'école et des projets de l'UNAF pour les jeunes.

En conclusion et comme vous pouvez le constater, le chantier est vaste et aura besoin de compétences ; toutes les participations seront nécessaires pour réaliser pleinement et concrètement tous nos projets.

Mesdames, Messieurs, je vous remercie.